ALEXANDRE HAACK
DEVIENT PRESIDENT DE BIOETHANOL FRANCE

Alexandre Haack a été élu Président du syndicat professionnel Bioéthanol France par son Conseil d'Administration. A compter du 6 septembre 2025, il succède dans cette fonction à Valérie Corre, Directrice Affaires Réglementaires Alcool/Ethanol UE chez Tereos, qui devient Vice-présidente.

Alexandre Haack était Vice-président de Bioéthanol France depuis 2022. Il est Responsable commercial et des affaires règlementaires pour le bioéthanol au sein du groupe Cristal Union.

Les membres de Bioéthanol France sont Tereos, Cristal Union, Bioénergie du Sud-Ouest (Vertex Bioenergy), Roquette Frères et Ryssen Alcools.

Leurs sites français produisent près de 20% de l'alcool agricole européen à partir de matières premières locales : betterave à sucre, blé, maïs et résidus et déchets de leur transformation en sucre et amidon. Les principaux débouchés sont l'alcool traditionnel (parfumerie, spiritueux, chimie, pharmacie…) et le bioéthanol-carburant, incorporé dans les essences SP95, SP98, SP95-E10 et dans le Superéthanol E85.

Bioéthanol France a pour vocation de promouvoir les intérêts professionnels de ses membres en collaboration avec l'ensemble de ses partenaires : administrations et élus, organisations agricoles, industriels, distributeurs de carburants et monde de l'automobile notamment.

Bioéthanol France défend la place de l'industrie française et européenne dans un marché de l'éthanol fortement mondialisé et compétitif.

L'action du syndicat vise à créer de la valeur pour l'agriculture, l'alimentation, l'industrie et les énergies, grâce à la production et à l'utilisation de l'alcool et du bioéthanol, en exploitant les synergies :

- entre les différents usages alimentaires et non alimentaires de l'éthanol et de ses coproduits : pulpes de betteraves, drêches de céréales riches en protéines, CO_2 de fermentation,

- entre l'électrification des véhicules et le moteur thermique, dans des véhicules hybrides et hybrides rechargeables fonctionnant avec un Superéthanol-E85 100% renouvelable « neutre en CO2 » en cours de développement,

- entre le bioéthanol renouvelable pour les véhicules légers et les carburants d'aviation durables avec la valorisation croisée des coproduits des deux filières : bionaphta et e-naphta des CAD pour remplacer l'essence dans l'E85 et CO2 de fermentation de l'éthanol pour produire des e-fuels.